Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Achat de nouveaux trains CFF pour faire face à la forte augmentation de la demande des usagers de la Côte

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction de la décision du conseil d'administration des CFF d'acheter des trains à deux étages qui seront mis en service progressivement dès décembre 2012. Dans le canton de Vaud, ce nouveau matériel roulant sera engagé sur la ligne RegioExpress Lausanne-Genève qui dessert les gares de Renens, Morges, Allaman, Rolle, Gland, Nyon, Coppet et Genève. Les CFF répondent ainsi à la forte augmentation de la demande des usagers de la ligne Lausanne-Genève.

Conformément à la convention-cadre pour l'avenir de la liaison ferroviaire Lausanne-Genève Aéroport signée en décembre 2009 par les gouvernements genevois et vaudois, les CFF et l'Office fédéral des transports, les CFF augmentent et améliorent l'offre en places assises sur la ligne Lausanne-Genève. Treize nouvelles rames à deux étages seront mises en service dès décembre 2012 sur la ligne RegioExpress Lausanne-Genève. Elles permettront de faire face à la forte augmentation de la demande sur les trains de moyenne distance.

Ces nouveaux trains répondent aux critères les plus modernes de confort (entrée au niveau des quais, climatisation) et d'information pour les clients (acoustique avec support visuel). Ils permettront de mieux gérer la forte demande aux heures de pointe. La capacité moyenne actuelle est de 500 places par convoi; elle sera augmentée d'environ 30% avec ces nouveaux trains.

Selon la volonté cantonale, la cadence des trains RegioExpress sera portée à 30 minutes sur la ligne Lausanne-Genève dès 2012. A l'horizon 2016, avec la mise en oeuvre du CEVA, cette ligne devrait être prolongée jusqu'à Annemasse et, à l'horizon 2018, jusqu'à Aigle. La cadence au quart d'heure pour les RegioExpress Lausanne-Genève est prévue à l'horizon 2025.

Le Conseil d'Etat se réjouit de la décision du conseil d'administration des CFF d'investir de manière importante dans le matériel roulant de la ligne Lausanne-Genève. Les clients de la Côte seront les principaux bénéficiaires de cette nouvelle offre.

Lausanne, le 15 avril 2010

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 00 Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 079 433 03 77